

Toulouse le 19 octobre 2020

FNROS – Présidents – CA Uros MPLR et adhérents

Objet : Actualités sociales

Les Echos 12 octobre 2020 : Jean Castex : « La réalité de la 2<sup>ème</sup> vague est là ». Le 1<sup>er</sup> ministre appelle à la « mobilisation » de tous et n'exclue pas des reconfinements localisés. Une nouvelle version Stop Covid sera lancée le 23 octobre 2020. « Rien ne doit être exclu quand on voit la situation dans nos hôpitaux ». « Nous sommes engagés dans une course d'endurance ».

Le Point 11 novembre 2020 : La Sécurité Sociale célèbre ses 75 ans au cœur d'une crise sanitaire sans précédent qui démontre à quel point elle est indispensable mais peut-être pas éternelle. Selon Jean Castex, c'est bien elle « qui a empêché l'effondrement de la France ». Jocelyne Cabanat, secrétaire nationale de la CFDT : « on ne peut pas s'en passer ». La CGT y voit un terrain de « reconquête ». Une Sécu qui « répond de moins en moins à l'intégralité des besoins ». Franck Von Lennep, directeur de la Sécurité Sociale : la création d'une 5<sup>ème</sup> branche est le signe que le système « s'adapte et couvre de nouveaux risques ». Dominique Libault : « il faut prendre conscience de la vulnérabilité de nos systèmes, qui peuvent mourir si l'on n'y prend pas garde ». La Sécu est essentielle, indispensable et en même temps fragilisée financièrement. « Aucune création humaine n'est éternelle. Si on croit le contraire, on court à la catastrophe ».

Capital 9 octobre 2020 : Dans un rapport, la Cour des Comptes estime que le minimum de pension n'atteint pas son objectif, et sa complexité entraîne des retards dans le traitement des dossiers : « système complexe, à la logique devenue incertaine ». (MICO/MIGA/ASPA). Elle demande une harmonisation du dispositif pour que les règles soient les mêmes dans tous les régimes et qu'il devienne plus fiable. Cette proposition figurait dans le projet de réforme des retraites.

Info Social RH 13 octobre 2020 : La crise incite les 50-62 ans à se préoccuper de leur retraite (71% des actifs seniors), selon une étude Opinion Way, réalisée pour le compte de l'Assurance Retraite et l'AGIRC – ARRCO (étude réalisée en ligne, auprès de 2000 français, âgés de 50 à 62 ans, du 17 au 23 septembre 2020).

PSI 14 octobre 2020 : La campagne de vaccination contre la grippe démarre. 15,8 millions de bons ont été envoyés par la CNAM et la MSA aux personnes concernées, professionnels de santé, personnes fragiles, et plus de 65 ans.

Contact Tracing (COVID) : plus de 2 millions de personnes appelées par la CNAM. Depuis le lancement du dispositif en mai, les conseillers de la CNAM ont identifié et appelé plus de 550 000 patients diagnostiqués positifs à la COVID et plus de 1500 000 cas contacts.

Hospimédia 13 octobre 2020 : Le ministre de la Santé recense, dans une fiche, les bonnes pratiques et les sources d'information à destination des aidants, dans le cadre de l'épidémie du COVID 19. Le document s'attache notamment au cas de contamination de l'aidant.

AFP 15 octobre 2020 : Le Président de la République a annoncé mercredi 14 octobre, la mise en place d'un couvre-feu en Ile de France et dans 8 autres métropoles. Il entrera en vigueur

samedi à minuit. Entre 21 heures et 6 heures, les habitants de ces territoires devront rester chez eux. Les bars, restaurant, cinémas et théâtres resteront fermés.

Interrogé sur les modalités du couvre-feu imposé entre 21 heures et 6 heures, le Premier Ministre Jean Castex a indiqué qu'un billet de train ou d'avion après 21 heures, pourra être considéré comme une dérogation.

Jean Castex : « Tous les restaurants de France appliqueront le protocole sanitaire qui a été récemment renforcé et prévoit notamment la limitation à 6 du nombre de clients par table et l'enregistrement du nom des clients pour faciliter le contact tracing ».

Sorties qui seront autorisées durant le couvre-feu : pour raisons professionnelles ou de santé, pour aider un proche en situation de dépendance, pour des raisons de transport et pour sortir son animal de compagnie. Des contrôles seront effectués et une attestation de sortie sera exigée pour chaque déplacement entre 21 heures et 6 heures. Cette attestation sera similaire à celle qui prévalait durant le confinement sanitaire du printemps dernier. Elle sera disponible sur le site du gouvernement.

Hospimedia 16 octobre 2020 : Nominations : le Professeur Benoît Vallet, anesthésiste réanimateur et président du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du Travail (ANSES) est nommé Directeur Général de l'ARS Hauts de France, en remplacement de Etienne Champion parti pour « raisons familiales impérieuses » avant d'être nommé secrétaire général des ministères chargés des Affaires Sociales. Pierre Romain, maître des Requêtes au Conseil d'Etat est nommé Directeur Général du travail, par décret du 7 octobre 2020, en remplacement de Yves Struillou qui a démissionné.

Service-publics.fr 16 octobre 2020 : PLFSS (projet de financement de la Sécurité Sociale pour 2021. Le congé de paternité sera allongé à 28 jours d'arrêt total. Revalorisation de l'ASI (allocation supplémentaire d'invalidité) poursuivie en 2021. Le ticket modérateur proportionnel au montant des soins sera remplacé, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021 par une participation forfaitaire lors d'un passage aux urgences sans hospitalisation : le FPU (Forfait Patient Urgences). Il devra être acquitté par tous les assurés pour chaque passage aux urgences sans hospitalisation et pourra être pris en charge par la complémentaire santé. Le PLFSS propose de pérenniser les maisons de naissance.

La Tribune 16 octobre 2020 : A l'issue d'une réunion du 11 juin 2020, le COR (Conseil d'Orientation Retraites a dressé un premier bilan de l'impact de la crise. Un second rapport devrait paraître en novembre 2020. Le COR estime une perte de recette en 2020 de 6,7 milliards d'euros pour la retraite compte tenu du report des cotisations. Au total, l'estimation du COR est de moins de 25,7 milliards d'euros (la baisse était de moins 1,5 milliards en 2019). Une surmortalité liée au COVID a été observée en mars et avril 2020 : 21000 décès pour les droits propres et 6000 décès pour les droits dérivés (bilan INSEE du 18 mai 2020). Ces décès entraîneraient une baisse des prestations de 106 millions d'euros en 2020, et une hausse des pensions de reversion de 18 millions d'euros.

Le niveau de vie des retraités est meilleur que celui de la société en raison de la crise sanitaire qui s'installe. Les premières estimations indiquent que la rémunération moyenne baisserait de 5,3% entre 2019 et 2020, alors que la pension moyenne des retraités serait en hausse de 1,2%. Le niveau de vie des retraités par rapport à celui de l'ensemble de la population passerait de 105% en 2019 à 110% en 2020.

Les demandes de droits à la retraite du fait du confinement ont diminué. La CNAV estime que 27000 dossiers n'auraient pas été déposés, soit 20 à 25% de dossiers en moins par rapport à 2019.

Le JDD 16 octobre 2020 : 25000 personnes se sont portées volontaires pour participer à des essais cliniques sur la recherche d'un vaccin contre le COVID.

- - - - -